

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

Pour la réalisation des travaux du programme d'assainissement prioritaire des eaux pluviales de Libreville

1. Objet de l'appel d'offres

Le gouvernement gabonais a obtenu deux prêts de L'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût des travaux du programme d'assainissement prioritaire des eaux pluviales de Libreville. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces prêts sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du marché qui sera passé entre le Maître de l'Ouvrage et le ou les Entrepreneurs.

2. Allotissement

Le Ministère des Travaux Publics, de l'Equipeement et de la Construction prévoit de procéder à une qualification d'entrepreneurs en vue de l'exécution des travaux dans le cadre du présent projet qui comprend trois (03) lots définis ci-après :

LOT 01 : Réhabilitation/Reconstruction de voiries (chaussée bitumée, chaussée pavée ou bétonnée et points à temps sur 4325ml), construction de drains secondaires (2400ml), curage d'ouvrages d'assainissement (3900ml), aménagement de berge (2600ml) et démolition de 16 maisons dans la Zone Industrielle d'Oloumi à Libreville ;

LOT 02 : Construction de canaux rectangulaires à fond en cunette dans les bassins versants de Sainte Marie Awondo et Sainte Anne Arambo (3198 ml), aménagement de berge (2935 ml), construction de piste latéritée (6127ml) et démolition de 266 habitations. Il est prévu également dans ce lot l'aménagement de trois (03) points inondables (points noirs) à Libreville ;

LOT 03 : Construction de canaux rectangulaires à fond en cunette dans le bassin versant de la Batavéa (4035ml), réhabilitation d'ouvrages d'assainissement (3547ml), construction de piste latéritée (7225ml) et déguerpissement de 458 habitations.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un, deux ou trois lots

3. Libération des emprises des travaux

Une opération de libération d'emprise des travaux (opération de déguerpissement) précèdera l'exécution des travaux.

Le marché comprendra une **tranche ferme** constituée des travaux correspondant aux zones pour lesquelles le financement de la libération des emprises est acquis et une **tranche conditionnelle** constituée des travaux correspondant aux zones pour lesquelles le financement de la libération des emprises reste à obtenir.

4. Eligibilité

Sont admis à concourir, toutes entreprises, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement.

5. Retrait ou consultation du dossier d'appel d'offres

Les entreprises répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres auprès du Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipeement et de la Construction B.P. 49 Libreville- GABON / Tél. : (241) 76 15 21 ou (241) 76 29 34, Fax : (241) 76 38 45 ou 76 34 88 moyennant le paiement d'une somme de Cinq Cent mille (500 000) Francs CFA, montant qui exclut les frais de port.

Le dossier d'appel d'offres peut également être consulté auprès du Bureau IGIP/IGIP Afrique aux adresses suivantes :

Allemagne : Dolivostr. 11

D-64293 Darmstadt, Tél/ (0049) 6151-30050,

Fax (0049) 6151-3000516

E-mail : igip@igip.com

Bénin : Lot 25 Pattes d'Oies, 01BP 7112 Cotonou,

Tél/ (229) 21 30 10 91, Fax (229) 21 30 41 96

E-mail : igipafrique@igipafrique-bj.com

6. Demande d'éclaircissement

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétaire Général du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipeement et de la Construction, B.P. 49 Libreville- GABON / Tél. : (241) 76 15 21 ou (241) 76 29 34, Fax : (241) 76 38 45 ou 76 34 88 en mentionnant la référence de publication (numéro d'appel d'offres) indiquée ci-dessus au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 6. L'autorité contractante doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres.

7. Visite des sites

Une réunion préparatoire à la visite des sites aura lieu au Ministère des Travaux Publics, de l'Equipeement et de la Construction, dans la salle de réunion du Ministère sis au 1er étage, le **lundi 5 Mars 2007 à 9 heures précises.**

8. Date limite de dépôt des offres

Les offres qui doivent être soumises sous plis fermé, devront être déposées à l'adresse donnée au point 5 pendant les heures d'ouverture au plus tard le **Jeudi 5 Avril 2007, à 12 heures.**

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

9. Ouverture des plis

Le Maître de l'Ouvrage ouvrira les plis le **Jeudi 5 Avril 2007 à 15 heures** en présence des membres de la commission d'appel d'offres et des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, et du bailleur de fonds à la salle de réunion du 1er étage du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipeement et de la Construction.